

Le « sens disciplinable » des animaux d'après Albert le Grand (c. 1250-1260) :
raison ou faculté d'apprentissage ?

Isabelle DRAELANTS

Summa theologiae (éd. Borgnet, 1894-5), Pars II, tr. 14, qu. 89, m. 1, p. 163-164a

<p>1. Super illud enim GENESIS, I, 15 : <u>Ut operaretur et custodiret illum</u>, distinguit GLOSSA, quae accipitur EX LIBRO VIII AUGUSTINI SUPER GENESIM AD LITTERAM. Duplex est operatio sive cultura. Una est cum afflictione, quam Deus homini non indixit tunc cum esset in paradiso : quia DICIT DAMASCENUS, quod in paradiso non debuit nisi solatiosam vitam agere, et in jucunditate esse cum Deo. Alia disciplinalis est et liberalis, per quam scilicet per fructum opere discitur quid virtutis sit in radice. Et haec disciplina indicta est Adae, UT DICIT AUGUSTINUS : et hoc modo per intervalla temporum discitur natura rerum per experimenta. Ergo videtur, quod Adam per intervalla temporum scientiam accepit rerum.</p>	<p>Sur ce sujet, GENÈSE I, 15 : « [le Seigneur prit l'homme, et le plaça dans le Jardin d'Eden] pour qu'il y travaille, et pour qu'il le garde » ; la GLOSE, que l'on trouve dans LE LIVRE VIII D'AUGUSTIN SUR LA GENÈSE AD LITTERAM [VIII, 9], distingue : l'opération (le travail) ou la culture est double. L'une s'effectue avec l'affliction que Dieu ne fit pas connaître à l'homme alors qu'il se trouvait dans le paradis parce que, dit Jean Damascène, au paradis il ne devait s'agir de rien d'autre que de vie agréable, et d'être en joie avec Dieu. L'autre (opération) est disciplinaire et libérale, à savoir celle par laquelle on apprend, à travers le fruit du travail, ce qu'il y a de vertu dans la racine. Et cette discipline fut portée à la connaissance d'Adam, COMME LE DIT AUGUSTIN, et de cette manière, par étapes dans le temps, il apprit la nature des choses par des expériences [en en faisant l'épreuve]. Donc il apparaît qu'Adam, par étapes dans le temps, acquit la science des choses.</p>
---	--

Aristote, Historia animalium, I, 2, (488b24)

<p>Traduction arabo-latine de Michel Scot, c. 1220 : Animal vero, quod habet discretionem, est solus homo. Et multa animalia retinent memoriam eorum, que vident, et quedam et addiscunt; rememoratio vero non est nisi in solis hominibus.</p>	<p>Trad. gréco-française P. Louis, (Budé), p. 8 : « Mais un seul animal est capable de réflexion, c'est l'homme. Plusieurs participent à la mémoire et à la faculté d'apprendre ; cependant aucun ne peut se remémorer comme l'homme.</p>
--	--

Albert le Grand, De animalibus, XXI, De perfectis et imperfectis animalibus et causa perfectionis et imperfectionis, tr. 1, De gradibus perfectorum et imperfectorum, c. 2, De modis perfectionum animalium in communi quot sint et qui sint secundum animam et qui secundum corpus, ex quibus cognoscitur natura pygmei, § 10-11, éd. STADLER, t. 2, p. 1326-1327 : Traité sur les animaux, XXI, Les animaux parfaits et imparfaits et la cause de la perfection et de l'imperfection. Tr. 1, Les degrés des parfaits et des imparfaits, c. 2, Les types d'animaux parfaits en général, combien ils sont et qui ils sont, selon l'âme et selon le corps, parmi lesquels on reconnaît la nature du pygmée

<p>§10 Amplius videmus quaedam animalia quamdam habentia prudentiam circa res sibi <u>conferentes</u>, et tamen indisciplinabilia, sicut patet in apibus quae prudentiam habent magnam in rebus <u>conferentibus</u>, et tamen non disciplinantur, et similiter formicae. Ex prudentia enim contingit quod provident sibi thesauros. Sed quod <u>non veniunt ad voces hominum</u>, et non timent minas ipsorum, nec videntur fugere terribiles sonos, signum est quod sint indisciplinabilia per magisterium hominum : propter quod etiam quidam dicunt quod sonos non audiunt : hoc autem in antehabitis improbatum est, quia videntur sonos audire. Sed quidquid sit de auditu, hoc absque dubio verum est, quod sonos non audiunt ad disciplinam ut per nomina vocari possint et instrui, sicut instruuntur multa animalia</p>	<p>En outre nous voyons certains animaux qui possèdent une certaine prudence relative aux choses qui les <u>concernent</u>, et qui cependant sont incapables d'apprendre (sont indisciplinables), comme il apparaît chez les abeilles qui ont une grande prudence dans les choses qui les <u>concernent</u>, et cependant n'apprennent pas, et pareillement les fourmis. Grâce à la prudence il arrive en effet qu'elles se prévoient des trésors. Mais le fait qu'elles <u>ne répondent pas aux voix des hommes</u>, et ne craignent pas leurs menaces, ni ne semblent fuir les sons terribles, est un signe qu'elles sont incapables d'apprendre (indisciplinables) par le magistère de l'homme; c'est la raison pour laquelle certains disent qu'elles n'entendent pas les sons; mais ceci a été rejeté dans ce qui a été dit précédemment, parce qu'elles semblent entendre des sons. Mais quoi qu'il en soit de l'audition, ceci est vrai sans aucun doute, qu'elles n'entendent pas les sons pour apprendre en sorte de pouvoir être appelées par des noms et être instruites, comme on instruit de nombreux animaux, comme les chiens et les singes et quelques</p>
---	---

sicut canes et symye et alia quaedam.	autres.
---------------------------------------	---------

Cf. Aristote, *Historia animalium*, VIII, 1 (608a12-21), Traduction arabo-latine Michel Scot, c. 1220

<p>Modi animalium diversantur, et nos nescimus animalium parvorum et pauce vite nisi modicum; magnorum vero et magne vite scimus plus.</p> <p>Et in quolibet illorum invenitur [naturale] <virtus naturalis> accidentium anime, ut sciencia et bonus mos et [tumor] <timor> et audacia et alie abitudines.</p> <p>Et quedam illorum addiscunt ab aliis, et [quidam] <quedam> adiscunt ex hominibus, et maxime, si habeant bonum auditum et sensum perfectum; quoniam per auditum cognoscunt voces et per sensum sentiunt, quod cadit a sensibus.</p>	<p>Les types d'animaux sont divers, et nous savons peu de chose de la vie des petits animaux ; en vérité, nous savons davantage et mieux de la vie des grands.</p> <p>Et il se trouve quelque part chez eux une <vertu> naturelle propre aux accidents de l'âme, comme le savoir et le bon caractère, la crainte, l'audace et d'autres manières d'être. Certains d'entre eux apprennent des autres (animaux), et certains apprennent des hommes, et surtout s'ils possèdent une bonne ouïe et un sens parfait, parce que par l'audition ils reconnaissent les voix et par le sens ils perçoivent ce qui tombe sous (leurs) sens (ce qui leur parvient par les sens).</p>
<p>Trad. gréco-française A. Zucker :</p> <p>“Some [animals] also are capable of giving or receiving instruction – of receiving it from one another or from man: those that have the faculty of hearing – not merely of hearing sounds but of distinguishing the differences of signs (sēmeia)”.</p>	<p>P. Louis, <i>Aristote, Histoire des animaux</i>, t. 2, Paris, Les belles lettres/Denoël, 1969, p. 140-141 : La psychologie des animaux.</p> <p>1. « Le caractère des animaux, quand il s'agit de ceux qu'il est malaisé d'étudier et dont la vie est courte, nous est moins facile à connaître par l'observation, mais celui des animaux, dont la vie est plus longue, nous est plus familier. Ceux-ci, en effet, possèdent manifestement une certaine faculté naturelle qui correspond à chacune des affections de l'âme, à l'intelligence et à la bêtise, à la bravoure et à la lâcheté, ou encore à la douceur et à la méchanceté et aux autres manières d'être du même genre. D'autre part, quelques-uns participent à une certaine capacité aussi bien d'apprendre que d'enseigner, que les leçons leurs viennent de leurs semblables ou des hommes : ce sont tous ceux qui ont en partage la faculté d'entendre, c'est-à-dire ceux qui non seulement perçoivent les différences entre les sons, mais qui distinguent aussi les divers sens des signes. »</p>

Suite Albert le Grand, *De animalibus*, XXI, tr. 1, c. 2, § 10 :

<p>Dupliciter enim habetur auditus ab animalibus: a quibusdam enim habetur in quantum est sensus tantum, et a quibusdam habetur in quantum est sensus et in quantum est disciplinalis sensus¹. Et hoc secundo modo adhuc dupliciter participatur ab animalibus: quoniam hic sensus est disciplinalis, secundum quod per sonos et voces accipitur notitia intentionum sonantis aut vocantis, hoc enim modo soni et voces faciunt disciplinam. Hoc autem dupliciter fit. Faciunt enim quandoque soni et voces aliquando signum intentionis confusum et aliquando determinatum. Confusum autem signum faciunt in brutis, et determinatum faciunt in homine. Et ideo quaecumque animalia auditum habent prout est sensus disciplinalis, et, cum hoc, memoriam qua retinent signa disciplinae perceptae confus(a)e vel determinat(a)e, sunt disciplinabilia et aut percipiunt disciplinam confusam aut determinatam.</p>	<p>Car l'ouïe chez les animaux se présente de deux façons : chez certains en effet, elle se présente seulement comme un sens, et chez d'autres, elle à la fois comme un sens et comme un sens éducable (disciplinaire). Et en ce qui concerne ce second mode, il est réparti de deux manières chez les animaux, puisque que ce sens peut être éduqué (est disciplinable), en ce qu'est acquise la connaissance des intentions de celui qui émet un son ou un cri ; en effet de cette manière, les sons et les cris éduquent (font discipline). Cela se fait de deux façons. Car les sons et les cris, quand ils se produisent, donnent de l'intention tantôt un signe confus, tantôt déterminé : ils donnent un signe confus chez les bêtes, et donnent un signe déterminé chez l'homme. Et c'est pourquoi tous les animaux qui ont l'ouïe en ce qu'elle est un sens éduquable (disciplinable), et qui, grâce à cela, ont la mémoire par laquelle ils retiennent les signes de l'éducation (<i>discipline</i>) perçue soit confusément, soit de façon déterminée; (ces animaux) sont éducables (disciplinables) et perçoivent soit une éducation (discipline) confuse, soit une éducation (discipline) déterminée. Et</p>
--	---

¹ Cf. Albert le Grand, *Commentaire à la Métaphysique*, I, tr. 1, c. 6, editio Coloniensis, B. GEYER, 1960, p. 9.

<p>Et ideo multa animalia ad voces hominum multa faciunt, et elephas flectit genua coram rege ad vocem indicantis, et canes multa talia faciunt. Sed apes et alia minuta animalia sonos et voces nequaquam disciplinabiliter percipiunt, licet magna vigeant memoria. Haec igitur in quibusdam animalibus est causa disciplinabilitatis. Privatio autem huiusmodi disciplinabilitatis est maxime in minutis valde animalibus sicut in apibus et vespis et achathys et pulicibus et aliis huiusmodi vermibus.</p>	<p>c'est pourquoi de nombreux animaux font beaucoup de choses d'après les voix des hommes, et l'éléphant fléchit les genoux devant le roi à la voix de celui qui lui indique, et les chiens font beaucoup de choses semblables. Mais les abeilles et d'autres petits animaux ne perçoivent jamais les sons et les voix de façon à les apprendre (disciplinablement), bien qu'elles bénéficient d'une grande mémoire. Chez certains de ces animaux, celle-ci est la cause de l'éducabilité (disciplinabilité). La privation de ce genre d'éducabilité (disciplinabilité) existe surtout chez les tout petits animaux, comme chez les abeilles, les guêpes, les moustiques et les poux et les autres vers de cette sorte.</p>
---	---

Cf. Aristote, début de la Métaphysique I, c. 1 (980a27) :

<p>c. 1210 : transl. composita siue 'uetus' - Iacobi Venetici transl. recensio</p> <p>Animalia quidem igitur natura sensum habentia fiunt. Sed ex sensu quidem quibusdam horum memoria facta non est, quibusdam vero fit. Et propter hoc quidem alia prudentia sunt, alia vero non memorare possibilibus disciplinabiliora. Prudentia quidem sunt sine disciplina, quaecumque sonos audire non possibilis sunt, ut apes et si aliquod animalium genus aliud huiusmodi est. Addiscunt autem quaecumque iuxta memoriam et hunc habent sensum.</p> <p>Alia quidem igitur imaginationibus et memoriis vivunt, experimenti autem parum participant; sed hominum genus arte et rationibus. Fit autem ex memoria hominibus experimentum; eiusdem namque rei multe memorie unius experientie potentiam pariunt. Et fere videtur scientie et arti simile experimentum esse, hominibus autem scientia et ars per experientiam accidit; experientia quidem enim artem fecit, sicut ait Polus recte dicens, sed inexperientia casum. Fit autem ars cum ex multis experimento intellectis una fit universalis de similibus acceptio.</p>	<p>Iacobus Veneticus translator Aristotelis (siue translatio 'uetustissima')</p> <p>Natura quidem igitur sensum habentia sunt animalia, ex sensu autem aliis quidem ipsorum non infit memoria, quibusdam autem fit. Et propter hoc alia quidem prudentia, alia vero disciplinabiliora non possibilibus memorare sunt, prudentia quidem sine doctrina sunt quaecumque non possibilis sunt sonos audire (ut apes et si aliquod huiusmodi aliud genus animalium est), addiscunt autem quaecumque iuxta memoriam et hunc habent sensum.</p> <p>Alia quidem igitur fantasiis vivunt et memoriis, experimento autem participant parum; sed hominum genus et arte et rationibus. Fit autem ex memoria experimentum hominibus; multe enim memorie eiusdem rei unius experimenti potentiam perficiunt. Et videtur fere scientie et arti simile esse experientia, evenit autem scientia et ars per experimentum hominibus; experimentum quidem enim artem fecit, quemadmodum affirmat Polus recte dicens, inexperientia autem fortunam. Fit autem ars, cum ex multis experimento intellectis universaliter una fit de similibus opinio.</p>
<p>Traduction du texte médiéval arabo-latin</p> <p>Les animaux acquièrent donc le sens (la sensation) grâce à la nature. Mais chez certains d'entre eux, la mémoire ne se produit pas à partir de la sensation, chez d'autres oui ; et à cause de cela certains sont plus compétents (prudents), et d'autres sont plus capables d'apprendre (disciplinables) que ceux qui ne peuvent pas se souvenir.</p> <p>Des (animaux) assez compétents (prudents) sont dépourvus d'apprentissage (discipline) : tous ceux qui ne sont pas capables d'entendre les sons, comme les abeilles et quelques sortes d'animaux autres de ce genre. Tous ceux qui apprennent d'après la mémoire possèdent ce sens [de l'ouïe]; d'autres en effet vivent par les imaginions et par les souvenirs, mais ils participent peu à l'expérience; mais le genre humain participe à l'art et aux raison(nement)s. C'est par la mémoire que se produit chez les hommes l'expérience; en effet, de nombreux souvenirs d'une même chose engendrent la puissance de l'expérience. Et il semble que l'épreuve des sens soit semblable à l'art et à la science; aux hommes la science et</p>	<p>Traduction gréco-française de Victor Cousin</p> <p>La nature a donné aux animaux la faculté de sentir : mais chez les uns, la sensation ne produit pas la mémoire, chez les autres, elle la produit; et c'est pour cela que ces derniers sont plus intelligents et plus capables d'apprendre que ceux qui n'ont pas la faculté de se ressouvenir.</p> <p>L'intelligence toute seule, sans la faculté d'apprendre, est le partage de ceux qui ne peuvent entendre les sons, comme les abeilles et les autres animaux de cette espèce; la capacité d'apprendre est propre à tous ceux qui réunissent à la mémoire le sens de l'ouïe.</p> <p>Il y a des espèces qui sont réduites à l'imagination et à la mémoire, et qui sont peu capables d'expérience : mais la race humaine s'élève jusqu'à l'art et jusqu'au raisonnement. C'est la mémoire qui dans l'homme produit l'expérience; car plusieurs souvenirs d'une même chose constituent une expérience; aussi l'expérience paraît-elle presque semblable à la science et à l'art;</p>

<p>l'art arrivent par l'expérience; en effet, l'expérience fait l'art, comme le dit avec raison Polus, mais l'inexpérience fait le hasard. L'art se produit lorsque, à partir de plusieurs choses comprises grâce à l'épreuve des sens, il se produit une notion universelle à propos de cas similaires.</p>	<p>et c'est de l'expérience que l'art et la science viennent aux hommes; car, comme le dit Polus, et avec raison, c'est l'expérience qui fait l'art, et l'inexpérience le hasard. L'art commence, lorsque, de plusieurs données empruntées à l'expérience, se forme une seule notion générale, qui s'applique à tous les cas analogues.</p>
--	--

Suite Albert le Grand, De animalibus, XXI, tr. 1, c. 2, § 11

<p>§ 11 Quaedam autem animalium videntur aliquid licet parum experimenti participare. Experimentum namque ex multis nascitur memoriis quia eiusdem rei multae memoriae faciunt potentiam et facultatem experimenti: et nos videmus quod multa animalia praeter hominem aliquid experimentalis habent cognitionis in singularibus, sicut quod mustela pugnans cum serpente vulnerata contra venenum accipit folium endiviae quae a quibusdam rostrum porcinum vocatur²: et alia talia multa induximus in praecedentibus quae faciunt animalia. Sufficienter autem non participant experimento quia non veniunt per experimentum ad universale et artem et rationem, sed tamen secundum aliquid participant experimento, ut iam diximus.</p>	<p>Certains de ces animaux semblent prendre une part, quoique petite, à l'expérience des sens. En effet, l'expérience naît de multiples mémorisations, parce que de nombreuses mémorisations d'une même chose donnent la puissance et la faculté de l'expérience. Et nous voyons que de nombreux animaux, outre l'homme, ont quelque chose de la connaissance expérimentale dans des cas particuliers, comme la belette blessée, combattant contre le serpent, prend contre le venin une feuille d'endive que certains appellent 'groin de porc'. Et nous avons rapporté de nombreuses autres choses semblables que font les animaux dans ce qui précède. Ils n'ont pas une part suffisante à l'expérience par les sens parce qu'ils ne parviennent pas par l'expérience à l'universel, ni à l'art ni à la raison, mais cependant, ils ont une part à l'expérience, comme nous l'avons déjà dit.</p>
--	---

Aristote, Métaphysique, I, c. 1 (981a13-15)

<p>Transl. composita siue 'uetus' - Iacobi Venetici transl. recensio ad actum quidem igitur experientia nichil ab arte differre videtur, sed expertos magis proficere videmus sine experientia rationem habentibus ; causa autem est quod experientia quidem singularium cognitio est, ars vero universalium, actus autem et omnes generationes circa singulare sunt;</p>	<p>Trad. gréco-latine V. Cousin Pour la pratique, l'expérience ne diffère pas de l'art, et même les hommes d'expérience atteignent mieux leur but que ceux qui n'ont que la théorie sans l'expérience; la raison en est que l'expérience est la connaissance du particulier, l'art celle du général, et que tout acte, tout fait tombe sur le particulier;</p>
<p>en effet, en vue d'agir, l'expérience ne semble différer en rien de l'art, mais nous voyons que les « experts » progressent mieux que ceux qui possèdent la raison sans l'expérience ; la cause en est que l'expérience est la connaissance des particuliers/faits isolés, l'art est celle des universaux, et que l'acte et toutes les générations sont de l'ordre du particulier.</p>	

Quaestiones de animalibus, VIII, qu. 10, Utrum animalibus ambulantis insit cautela a natura vel a consuetudine sive doctrina, éd. E. Filthaut, 1955, p. 191

<p>(...) Praeterea, quae homo acquirit tamquam sibi utilia et medicinalia, ex consilio acquirit ; bruta vero assumunt absque consilio medicinalia, quod manifestum est in cerva et in multis aliis. Cerva enim comedit dracontem, ut facilius pariat, et capreolus vel capra vulnerata pulegium, ut ferrum sibi infixum facilius exsiliat. Et avis vulnerata quaerit origanum agreste propter idem, et serpens excaecatus quaerit feniculum, vel in visu debilitatus, ut reficiatur. Et animalia volentia</p>	<p>(...) en outre, ce que l'homme acquiert d'utile et de médicinal pour lui, il l'acquiert par le conseil ; mais les animaux sauvages prennent des substances médicinales sans conseil, ce qui est manifeste chez le cerf et beaucoup d'autres animaux. (...) Et des animaux qui veulent combattre avec des serpents, comme la belette, mangent de la rue ou se roulent d'abord dans la rue.</p>
--	---

² Cf. Aristote, *Historia animalium*, VIII, 2 (612a29) : Et **gali**, cum pugna[n]t cum serpente, comedit rutam, quoniam odor rute est contra<r>ius serpenti. Trad. P. LOUIS, p. 153 : (Autres exemples de prudence chez les animaux). « Quant à la **belette**, lorsqu'elle combat un serpent, elle mange de la rue, car l'odeur de cette plante chasse les serpents ».

<p>pugnare cum serpentibus, ut mustela, comedunt rutam vel prius involvunt se in ruta. Et leopardus, si comederit venenum, comedit faeces hominis et sanatur. Cum igitur ista animalia ab aliis non fuerint instructa, videtur, quod istae cautelae insunt eis a natura. (...) Ad istud dicendum, quod aliqua cautela brutis inest naturaliter et aliqua ex consuetudine. Quaedam enim animalia sunt disciplinabilia, ut elephas, equus et canis et falco, ursus et huiusmodi, et talibus insunt quaedam cautelae ex disciplina et consuetudine. Sed quaedam animalia sunt indisciplinabilia, sicut omnia caementa auditu, et talibus insunt cautelae a natura. Verumtamen perfectio operationis inest istis ex consuetudine. (...)</p>	<p>(...) Comme ces animaux n'ont pas été instruits par d'autres, il apparaît que ces précautions sont en eux par nature. (...) Sur ce point il faut dire qu'un type de précaution est propre aux animaux sauvages naturellement, et un autre par habitude. En effet, certains animaux sont éducables (<i>disciplinables</i>), comme l'éléphant, le cheval et le chien et le faucon, l'ours et d'autres du même genre, et chez eux se trouvent certaines précautions issues de l'éducation (<i>discipline</i>) et de l'habitude. Mais certains animaux sont inéducables (<i>indisciplinables</i>), comme tous ceux qui manquent de l'audition, et chez de tels animaux, la précaution existe par nature. En vérité, la perfection d'une opération (l'achèvement d'une tâche) est présente en eux par l'habitude.</p>
--	--

Cf. Albert le Grand, Commentaire à la Métaphysique, I, tr. 1, c. 6, ed. Coloniensis, B. Geyer, 1960, p. 9

<p>Est autem adhuc et alia animalium differentia, non quidem secundum memoriam et sensum, <u>propter quem animal est animal</u>, sed secundum duo dicta et secundum participationem auditus non in omni, sed in quadam sui ratione. Contingit autem dupliciter participare auditum : <u>uno</u> quidem <u>modo</u> secundum coniunctam cum sensu utilitatem conferentium, et secundum hoc sonus vel vox audita quasi prodit id circa quod est affectus, sicut videmus aves fugere vel convolare ad garritus tristes vel laetos auditos. <u>Alia</u> est participatio auditus, in quantum auditus est nominum conceptus rerum significantium ; et hoc modo quaedam animalia videmus participare auditum, et haec quaecumque sic habent auditum cum memoria, quae sibi sensum animalitatis praesupponit, videmus esse disciplinabiliora quam ea quae non habent facultatem memorandi huiusmodi auditorum. Haec enim animalia sic <u>sonos</u> et <u>nomina</u> audientia conservant ea in memoria et ad <u>voce</u>s vel <u>sonos</u> similes agunt multa similia disciplinae actibus.</p>	<p>Et il y a encore une autre différence entre les animaux, non selon la mémoire et le sens, <u>grâce auquel l'animal est un animal</u>, mais selon les deux choses susdites et selon la participation de l'audition, non à la raison en totalité, mais à une certaine raison qui leur est propre. Or il arrive qu'ils prennent part doublement à l'audition : <u>d'une première manière</u>, selon l'utilité des choses contribuant (qui les concernent ?), conjointe au sens (à la perception), et selon cela, le son ou la voix entendue produit en quelque sorte quelque chose autour de ce qui est l'affect, comme nous voyons les oiseaux s'enfuir ou s'envoler lorsqu'ils entendent les cris tristes ou joyeux. <u>Autre</u> est la participation de l'audition, en ce que l'audition est la conception (conceptualisation ?) des noms signifiants des choses ; et nous voyons certains animaux avoir part à l'audition selon ce mode, et tous ceux qui ont ainsi l'audition avec la mémoire – qui présuppose pour eux (elle ?) le sens de l'animalité –, nous voyons que ces animaux-là sont plus éducables (<i>disciplinables</i>) que ceux qui n'ont pas la faculté de mémoriser de cette manière les choses entendues. En effet, ces animaux gardent ainsi en mémoire les <u>sons</u> et les <u>noms</u> qu'ils entendent, et en réponse à ces <u>voix</u> et à ces <u>sons</u> semblables (déjà entendus), ils effectuent beaucoup de choses conformes à l'éducation (à la discipline - à ce qui leur a été enseigné).</p>
<p>Disciplinam enim hic vocamus quamcumque doctrinam acceptam per auditum, sicut et ipse auditus sensus vocatur disciplinalis. Nec attendimus hic proprietaem doctrinae vel disciplinae, quae intellectualis est, sed vocamus disciplinam eruditionem per sensibilia signa factam, sicut erudiuntur canes nutibus³ et simiae et psittaci et huiusmodi.</p>	<p>Nous appelons ici "discipline" tout enseignement reçu par l'ouïe, comme aussi l'ouïe elle-même est appelée « sens éduquable » (disciplinable) : et nous n'envisageons pas ici la propriété (caractéristique) de l'enseignement ou de la discipline, qui est intellectuelle, mais nous appelons « discipline » l'instruction faite au travers de signes sensibles, comme on instruit de la sorte les chiens par des gestes, les singes et les perroquets et autres.</p>
<p>Cum autem huiusmodi eruditio sit duplicis artis, liberalis scilicet et mechanicae, videntur plura animalia imbuī secundum liberales faciles quasdam artes, sicut est saltus et tumbatio⁴ uel tripudium⁵ vel aliquid huiusmodi,</p>	<p>Puisque cette sorte d'instruction relève d'un double art, c'est-à-dire de l'art libéral et de l'art mécanique, on voit que de nombreux animaux sont imprégnés de quelques arts libéraux faciles - comme sont le saut, la carole, ou la danse -, mais peu d'animaux le sont des</p>

³ nutibus OCK, micis F, minis P1, inimicis H, mimicis cet.

⁴ *Turbatio* dans l'édition JAMMY, p. 8, col. 1. *Tumbatio* : cf. Albert, *De celo et mundo*, I, 2, tr. 3, c. 8 : *Alter autem est motus tumbationis, quem titubationis quidam vocant, ac si stella moveretur convertendo modo ad nos unam superficiem et modo aliam*. Cf. *De animalibus*, I, 24, n. 27 (éd. STADLER, p. 1530) : *et hos delfinos Italici tumberellos vocant, eo quod tumbantes ante naves aquam evomunt*.

pauca vero secundum mechanicas . Simia enim quaedam mechanicorum aliquando imitatur propter sui accessum ad hominis similitudinem.	arts mécaniques . En effet, le singe imite parfois quelques-uns des arts mécaniques à cause de son accès à la ressemblance de l'homme (sa capacité à imiter l'homme).
Liberales autem artes dico, quas propter se et non propter aliud volumus, sicut musicorum ars, et tripudium, et saltus et pugillatio et torneamentum et cetera huiusmodi quorum exercitiis solis delectamur. Mechanicas autem voco, quascumque non propter se, sed propter <u>alterius utilitatem</u> quaerimus, sicut est fabricatio non propter fabricare, sed propter ensem, sutoria propter calceum, et huiusmodi sunt multa. Haec autem pertractata sufficienter sunt in <i>Ethicis</i> .	J'appelle au contraire arts libéraux ceux que nous recherchons pour eux-mêmes et non en vue de quelque chose d'autre, comme l'art des musiciens, la danse, le saut, le pugilat, le tournoi, et tous les autres (arts) de cette sorte dont le seul exercice nous procure du plaisir (qu'on exerce pour le seul plaisir). J'appelle arts mécaniques ceux que nous recherchons non pour eux-mêmes, mais <u>pour l'utilité à d'autres fins</u> , comme l'est l'art du forgeron, non pour l'art de forger, mais pour l'épée ; l'art du cordonnier pour la chaussure, et il y a beaucoup d'autres exemples de cette sorte. Beaucoup de ces choses ont été suffisamment traitées dans <i>l'Ethique</i> .

Les premières lignes de la **Métaphysique I, c. 1** (980a21-24) d'Aristote :

transl. composita siue 'uetus' - Iacobi Venetici transl. recensio Omnes homines natura scire desiderant. Signum autem est sensuum dilectio ; preter enim et utilitatem propter se ipsos diliguntur, et maxime aliorum qui est per oculos. non enim solum ut agamus sed et nichil agere convenientes ipsum videre pre omnibus ut dicam aliis concupiscimus	Trad. gréco-française V. Cousin : Tous les hommes ont un désir naturel de savoir, comme le témoigne l' ardeur avec laquelle on recherche les connaissances qui s'acquièrent par les sens . On les recherche en effet pour elles-mêmes et indépendamment de leur utilité, surtout celles que nous devons à la vue; car ce n'est pas seulement dans un but pratique, c'est sans vouloir en faire aucun usage, que nous préférons en quelque manière cette sensation à toutes les autres.
Par nature, tous les hommes désirent savoir. Le signe en est leur affection pour les sens ; ils apprécient en effet (le savoir) pour eux-mêmes, au-delà de son utilité, et surtout celui provient des yeux.	

Cf. Albert le Grand, Commentaire à la Métaphysique, I, tr. 1, c. 6 (suite)

Est autem differentia inter prudentiam et disciplinam secundum ea <u>circa</u> quae sunt et ex quibus sunt, quoniam prudentia est sagacitas quaedam <u>circa conferentia</u> ad vitam existens ex memoria convenientium acceptorum cum sensu secundum actum sensibilis factum.	Il y a cependant une différence entre la prudence (compétence) et la discipline selon ce qu'elles concernent et ce dont elles proviennent ; puisque la prudence est une certaine sagacité à propos de ce qui <u>concerne</u> la vie, venant de la mémoire des choses concordantes perçues par le sens selon l'acte du sensible effectué.
Disciplina autem est sagacitas <u>circa</u> ea de quibus est ars ex memoria sonorum , secundum quod sunt signa rerum per modum conceptus et nominum.	La discipline quant à elle est la sagacité qui concerne les choses dont il existe un art issu de la mémoire des sons , selon ce que sont les signes des choses via le mode du concept et des noms.

Aristote, Historia animalium, VIII, c. 1 (588a17-588b3)

Trad. A. ZUCKER : "In the great majority of animals there are traces of psychical qualities which are more markedly differentiated in the case of human beings. For just as we pointed out resemblances in the physical organs, so in a number of animals we observe gentleness or fierceness, mildness or cross temper, courage or timidity, fear or confidence, high spirit or low cunning, and, with regard to	Trad. P. LOUIS, 1969, p. 87-88 : "Car on trouve, chez la plupart des autres animaux eux-mêmes, des traces des états psychologiques qui, chez les hommes , offrent des différences plus marquées. En effet, la douceur et la sauvagerie, l'humeur facile et le mauvais caractère, le courage et la lâcheté, les dispositions à la crainte ou à la témérité, les désirs, les fourberies, les traits d'intelligence appliquée au raisonnement , constituent des ressemblances avec l'homme qu'on retrouve chez beaucoup d'animaux, et qui rappellent les similitudes
---	---

⁵ Une danse où l'on saute et se tourne de face et de dos. Cf. Dictionnaire de Firmin le Ver, XV^e s. : TRIPUDIUM - a *terra et *pes componitur hoc Tripudium .dii - .i. *danse, carole, joye, leesse* .i. plausus et exultatio facta percutiendo terram pedibus.

<p>intelligence, something equivalent to sagacity. Some of these qualities in man, as compared with the corresponding qualities in animals, differ only quantitatively: that is to say, a man has more of this quality, and an animal has more of some other; other qualities in man are represented by analogous qualities: for instance, just as in man we find knowledge (tekhnē), wisdom (sophia), and sagacity (sunesis), so in certain animals there exists some other natural capacity (phusikē dunamis) akin to these.</p> <p>The truth of this statement will be more clearly apprehended if we regard the phenomena of childhood; for in children may be observed the traces and seeds of what will one day be settled habits, though psychologically a child hardly differs for the time being from an animal; so that one is quite justified in saying that, as regards man and animals, certain psychical qualities are identical with one another, while others resemble, and others are analogous to each other”.</p>	<p>dont nous avons parlé à propos des parties du corps. Car certains animaux diffèrent de l'homme selon le plus ou le moins, et il en va de même pour l'homme comparé à un grand nombre d'animaux (en effet, certains de ces états psychologiques ont plus d'intensité chez l'homme, certains en ont davantage chez les autres animaux), d'autres, au contraire, présentent des rapports d'analogie : ainsi, à ce qui chez l'homme est art, sagesse, intelligence, correspond chez certains animaux quelque autre faculté naturelle du même genre.</p> <p>Cette remarque est particulièrement évidente si l'on considère les enfants dans leur premier âge : chez les enfants, en effet, il est possible de voir comme les traces et les germes de leurs dispositions futures, et l'âme ne diffère pour ainsi dire nullement de l'âme des bêtes durant cette période, si bien qu'il n'y a rien qui choque la raison si certains traits psychiques sont les mêmes chez l'homme et chez les autres animaux, si d'autres présentent de fortes ressemblances et si d'autres encore ont des rapports d'analogie ».</p>
<p>Trad. médiévale Michel Scot : (588a17) Et passiones virtutum anime inveniuntur etiam in pluribus animalium. Et differentie istarum passionum sunt in homine valde manifeste sicut timor et audatia et ira et luxuria. Et in quibusdam invenitur agitatio secundum quod diximus de apibus.</p> <p>(588a25) Et diversantur secundum maius et minus in istis virtutibus respectu hominis et aliorum animalium, et quedam istarum virtutum inveniuntur in aliis animalibus proprie. Et sicut inveniuntur in homine artes et sapientia et cogitatio, ita invenitur in aliis animalibus alia virtus naturalis. Et hoc est manifestum illis, qui inspexerunt etates puerorum, quoniam in eis sunt <signa et> similia aliqua signis et seminibus habituum sequentium post.</p> <p>(588a34) Et non est differentia inter animam pueri et animalium. Et non sunt sine cogitatione omnino, quoniam, quod accidit post, est secundum hunc modum.</p>	<p>Et on trouve les passions des vertus de l'âme chez de plus nombreux animaux. Et les différences entre ces passions sont dans l'homme très manifestes, comme la Crainte, l'audace, la colère et la luxure. Et parmi ces passions, se trouve l'agitation, selon ce que nous avons dit des abeilles.</p> <p>Et (les passions de l'âme) sont diverses selon le plus et le moins dans ces vertus chez l'homme et chez les autres animaux respectivement, et on trouve certaines de ces vertus en particulier chez d'autres animaux. Et comme on trouve chez l'homme les arts et la sagesse et la pensée, de même on trouve chez les autres animaux une autre vertu naturelle. Ceci est manifeste chez ceux qui ont examiné les âges des enfants, parce que chez eux, se trouvent des signes et quelques similitudes par rapport aux signes et aux germes des manières d'être (qu'ils développeront) plus tard.</p> <p>Et il n'y a pas de différence entre l'âme d'un enfant et des animaux. Ils ne sont pas dépourvus complètement de pensée, parce que ce qu'il advient ensuite, a lieu selon ce mode.</p>

Cf. Albert le Grand, *Commentaire à la Métaphysique, I, tr. 1, c. 6 (suite 2)*

<p>Igitur illa animalia sunt prudencia quidem sine disciplina, quaecumque memorantia quidem sunt, sed sonos, secundum quod <u>per modum nominum</u> sunt signa rerum, audire non possunt, ut apes, quae cum audiant sonos, non tamen <u>per praedictum modum</u> auditus audiunt, etsi aliquod aliud animalium genus huiusmodi in hoc est. Talis enim auditus sonorum non simplici auditu perficitur, sed virtute aestimationis conferentis aequaliter de significato per nomen vel per sonum ad <u>modum</u> nominis.</p> <p>Addiscunt autem aliquid disciplinae quaecumque animalia iuxta memoriam reservantem intentiones et</p>	<p>Donc sont dotés de prudence, mais sans discipline, tous les animaux qui certes sont dotés de mémoire, mais qui ne peuvent pas entendre les sons en tant que signes des choses <u>via le mode des noms</u>, comme les abeilles, qui bien qu'elles entendent les sons, n'entendent pas cependant selon ce <u>mode de l'audition</u>, et encore tout autre animal de cette sorte dans cette situation (en est là).</p> <p>En effet, une telle audition des sons n'est pas parfaite par la simple audition, mais par la vertu estimative qui porte en quelque sorte sur le signifié à travers le nom ou plutôt à travers le son selon le <u>mode du nom</u> (correspondant au nom).</p> <p>Apprennent quelque chose de la discipline tous les animaux qui ont en outre ce sens selon la mémoire qui conserve les intentions et les</p>
--	--

<p>notitias rerum et nominum etiam hunc sensum habent, auditum videlicet ad modum praememoratum.</p>	<p>connaissances des choses et des noms, c'est-à-dire l'ouïe selon le mode défini plus haut.</p>
<p>Ex omnibus supra inductis concluditur, quod animalia quaedam vivunt regimine suae vitae solum imaginationibus et memoriis. Diximus enim in scientia <i>de Anima</i>, quod imaginatio reservatio est specierum sensibilium, prout sunt imagines rerum: et hoc modo aliquid memoriae est imaginatio.</p>	<p>De tout ce qui est écrit plus haut, on conclut que certains animaux vivent, dans le régime de leur vie, seulement par les imaginations et par les souvenirs. Nous avons dit en effet dans la science <i>De l'âme</i>, que l'imagination est la conservation des figures des sensibles, en tant qu'images des choses : et de cette manière l'imagination est quelque chose de la mémoire (est de l'ordre de la mémoire).</p>
<p>Memoria autem est coacervatio <u>convenientium</u> et <u>inconvenientium</u> ad vitam, ad quas intenditur per motum: et ideo intentiones a Peripateticis Philosophis talia vocantur. Haec igitur animalia quaecumque ex talibus regimen vitae accipiunt, parum experimenti participant: quia cum duo sunt in experimento, unum quasi <u>formale</u>, quod est acceptio similis de multis, alterum <u>materiale</u>, quod est memoria conferens, non participant experimento nisi secundum id quod <u>materiale</u> est in ipsis, sicut in <i>scientia de Animalibus diximus</i>⁶, quod avis serpentem expugnans, vulneratam se sentiens, accipit lactucam agrestem, et redit ad pugnam.</p>	<p>Mais la mémoire est l'accumulation des choses qui <u>conviennent</u> et de celles qui ne <u>conviennent pas</u> à la vie (adéquates ou non à la vie), vers lesquelles on tend par le mouvement. Et c'est pourquoi les philosophes péripatéticiens appellent de telles choses les intentions. Donc tous les animaux qui possèdent un régime de vie à partir de cela, participent peu à l'expérience (des sens) : parce que, alors qu'il y a deux choses dans l'expérience, l'une quasiment <u>formelle</u>, qui est une réception similaire à partir de choses multiples, l'autre <u>matérielle</u>, qui est la mémoire appliquée, ils ne participent à l'expérience des sens que selon ce qui est matériel chez eux, comme nous avons dit dans la science <i>Des animaux</i>, que l'oiseau luttant contre le serpent, se sentant blessé, prend de la laitue agreste, et retourne au combat.</p>
<p>Sed hominum genus ad omnem sui diversitatem viget in suae vitae regimine arte in <u>factivis</u>, quia ars est cum certa ratione <u>factivus habitus</u>, et viget rationibus in <u>activis</u> et <u>contemplativis</u>: et de his <i>in Ethicis</i> determinatum est a nobis: hominum enim licet sit una natura secundum speciem determinata, in multa tamen est latitudine secundum animae facultates, secundum complexiones et <u>habitationes</u>, sed in tota latitudine illa et ambitu participat artibus in <u>communicativis</u>, et <u>rationibus</u> in contemplatione et more secundum virtutem.</p>	<p>Mais le genre humain dans toute sa diversité tient sa force de l'art dans le régime de sa vie, dans la <u>fabrication</u>, parce que l'art est un <u>habitus artisan</u> doté d'une raison sûre, l'homme est fort aussi par les raisonnements dans <u>l'action</u> et la <u>contemplation</u>; et nous en avons fait la démonstration dans <i>l'Ethique</i>. Quoique qu'il y ait une seule nature humaine déterminée selon l'espèce, elle est d'une large diversité, selon les facultés de l'âme, selon les complexiones, et selon <u>les lieux de vie</u>, mais dans toute cette diversité et cet ensemble, [la nature humaine] participe aux arts dans la <u>communication</u>, et aux <u>raisonnements</u> dans la contemplation et à la conduite selon la vertu.</p>

Albert le Grand, De animalibus, XXI, tr. 1, c. 3, § 16, éd. Stadler, p. 1330-1331

<p>Est autem praeter omnia quae inducta sunt observandum quod nullum omnino animal disciplinabile est nisi cum instinctu naturae. Ex disciplina enim ad tria proficit homo, ad scientias videlicet contemplativas et ad artes mechanicas et ad virtutes morales, et ad nullum horum proficit sine ratione et intellectu. Et hoc patet per se de scientia speculativa. De arte autem etiam constat, quoniam ars est cum ratione factiva eorum quae facit. In virtute autem attingitur medium quod determinata ratione est medium prout sapiens determinavit.</p>	<p>Il faut observer, au-delà de toutes les choses qui sont étrangères au sujet, qu'aucun animal n'est complètement éduquable, si ce n'est grâce à l'instinct de la nature. De l'éducation en effet l'homme profite en trois directions : pour les sciences contemplatives, les arts mécaniques, et les vertus morales, et à aucun d'entre eux l'éducation ne profite sans la raison et l'intellect. Et cela apparaît de soi-même dans la science spéculative ; dans l'art aussi il est patent que l'art existe grâce à la raison artisanne de ceux qui fabriquent ; et dans la vertu, on atteint le moyen qui, par une raison déterminée, est le moyen dans la mesure duquel le sage juge.</p>
<p>Propter quod nullum omnino animalium disciplinatur ad aliquod istorum trium. Sed cum <u>homo</u> habeat sensus disciplinales duos, visum videlicet et auditum sicut determinatum est <i>in libro de Sensu et sensato</i>, visus deservit inventioni disciplinae : et cum huius inventio non fiat nisi ratione conferente memorias et sensata, non est aliquod animal disciplinabile visu quia non</p>	<p>C'est pourquoi aucun animal ne s'éduque dans une de ces trois directions. Mais alors que <u>l'homme</u> possède deux sens éduquables, à savoir la vue et l'ouïe – comme il est démontré <i>dans le livre sur le sens et le senti</i> –, la vue est vouée à la découverte de l'apprentissage ; et comme la découverte de celui-ci ne se fait pas sans la raison conférant les souvenirs et les sensations, il n'existe aucun animal éduquable par la vue, parce que l'animal ne possède</p>

⁶ Albertus Magnus, *De animalibus* VIII, tr. 2, c. 2.

<p>habet facultatem inventivae ex collatione sensibilium.</p> <p>Auditus autem sensus est disciplinalis ex signis rerum et ex alio et ideo animalia quaedam possunt disciplinari per auditum et nulla per solum visum.</p> <p>Et ex hoc cognoscitur symia maioris esse facultatis quam aliud animal quoniam disciplinam recipit per auditum et imitationem repraesentativam operum per visum : quod non facit aliud animal nisi homo et pigmeus et symia. Et ideo patet quod ista tria animalia continuis descendunt gradibus.</p> <p>Homo quidem particeps sensus disciplinalis omni modo, et memoriae et experimenti et rationis et scientiae et artis, pigmeus autem particeps sensus disciplinalis et memoriae et parum experimenti et nichil rationis et scientiae et artis. Symia autem participans sensum disciplinae auditum et in visu aliquid percipiens ordinatum ad disciplinam, imitationem videlicet et memoriam habens sensibilium, sed ex ipsa omnino nichil experimenti eliciens. Alia autem bruta in visu quidem nichil disciplinale accipiendo, solum auditu aliquid disciplinae percipiunt.</p>	<p>pas la faculté de découverte provenant de la collecte des sensibles (choses perceptibles par les sens). Le sens de l'ouïe est éducable à partir des signes des choses et à partir d'autres choses, et c'est pourquoi certains animaux peuvent être éduqués par l'audition et aucun par la seule vue.</p> <p>De là, on sait que le singe est d'une plus grande capacité qu'un autre animal, parce qu'il reçoit l'éducation par l'audition et (qu'il reçoit) par la vue l'imitation représentant les actions, ce que ne fait aucun autre animal, si ce n'est l'homme, le pygmée et le singe. Et c'est pourquoi il apparaît que ces trois animaux descendent par des degrés continus. L'homme prend part au sens éduable de toutes les façons, et par la mémoire, et par l'expérience, et par la raison, et par la science et l'art ; tandis que le pygmée prend part au sens éduable, et à la mémoire, peu à l'expérience, pas à la raison, à la science et à l'art ; quant au singe, il participe à l'apprentissage via le sens de l'ouïe et, par la vue, il perçoit quelque chose qui est ordonné vers l'apprentissage, à savoir l'imitation, et il possède la mémoire des choses sensibles, mais à partir d'elle il ne retire rien de l'épreuve des sens. Quant aux autres animaux sauvages, ne percevant rien d'apprenable par la vue, c'est seulement par l'ouïe qu'ils perçoivent quelque chose de l'éducation.</p>
--	--

Super Dionysium de divinis nominibus, éd. P. Simon, Opera omnia, t. 37, pars I, Münster, 1972, p. 217

cum homo habeat *sensus disciplinales* duos, visum scilicet et auditum, sicut determinatum est libro De sensu et sensato

Cf. De natura et origine animae, II, c. 5, p. 13 :

et ideo loco anteriorum pedum in quadrupedibus formantur homini manus, quae sunt organa intellectus, **sicut in libro de animalibus ostensum est** ; et sicut dixi de manu, ita est de aliis, sicut lingua, quae in homini congruit interpretationi, quae non est nisi actus rationis, et auris, quae est **auditus disciplinalis**, quod non competit nisi intellectui, et sic facile est considerare in omnibus aliis organis sensuum. Propter quod etiam in figura organa hominis ab omnibus differunt animalium organis, eo quod **sensitiva in homine coniuncta rationi multo maioris virtutis, quam sit in aliis animalibus.**

Super Sententiarum, III, dist. 13, art. 4, éd. Borgnet, 1893-1894, p. 240b

Si vero est **perceptio veritatis**, hoc est duobus modis, scilicet ut est veritas, vel ut est ordinata ad bonum, hoc est, verum in ratione veri, vel verum in ratione boni. Si autem est in ratione boni, tunc est spiritualis odoratus : odor enim fit ex fumali evaporatione ostendente rei saporem : et verum **in ratione** quasi evaporat saporem boni, et ostendit ipsum quasi per distans quod est verum.

Si vero est verum ut verum : aut in signo, aut in se. Si in se : tunc est **visus** qui est in rei formam per se. Si secundo modo, scilicet ut in signo, tunc est ut **auditus** est perceptivus formae rei in signo : et ideo **isti duo sunt disciplinales**, unus inveniundo, alter accipiendo per doctrinam